

Mesures de précaution Covid-19 et coordonnées e-mail et téléphones

Comment contacter le service agriculture et développement rural de la DDT ?

En raison du Coronavirus Covid-19, afin de limiter la propagation du virus et protéger les usagers et les agents, des mesures de précaution ont été mises en place. La DDT est fermée au public.

Nous vous invitons à **privilégier les échanges par mail** pour tous vos dossiers en cours.

Les permanences téléphoniques en DDT ne pouvant plus être assurées depuis le site de la DDT Grenoble (boulevard Vallier), vous trouverez ci-dessous **toutes les coordonnées utiles du service agriculture et développement rural de la DDT**.

Pour les **Aides Surfaciqes (déclaration PAC)** :

A tous les exploitants, la ligne 04 56 59 45 45 est pour le moment **non joignable**, pour tous vos échanges concernant vos demandes d'aides PAC, **privilégiez le mail**.

Questions concernant :	Contact mail à privilégier
Votre dossier PAC : code telepac, demande concernant vos aides découplées, ICHN, aides animales, aides MAEC et bio	ddt-pac@isere.gouv.fr
Droits à Paiement de Base (DPB)	ddt-pac@isere.gouv.fr Tél si nécessaire et uniquement pour DPB : 06 07 37 24 25
Pour la télédéclaration 2020 , le Service agriculture de la DDT38 organise un appui téléphonique via 5 n° de portable. Attention : limiter vos appels sur ces n° et privilégier le mail	ddt-pac@isere.gouv.fr Tél si nécessaire : PAC1 : 07 85 63 91 38 PAC2 : 07 85 62 25 97 Tél si nécessaire qui seront actifs uniquement à compter du 02 avril : PAC3 : 06 07 36 46 18 PAC4 : 06 07 37 28 91 PAC5 : 06 07 37 73 44
Votre dossier MAEC_Bio	ddt-pac@isere.gouv.fr Tél si nécessaire et uniquement pour MAEC-Bio : 07 85 62 91 09
Création pacage (dossier unique)	ddt-creation-pacage@isere.gouv.fr

Pour les créations PACAGE GAEC et associés de GAEC, utiliser l'adresse yolande.faure@isere.gouv.fr

Pour les **agriculteurs en difficultés et les calamités**, adressez les messages aux deux adresses :

cecile.gallin-martel@isere.gouv.fr

ddt-sadr@isere.gouv.fr

Pour les questions relatives au **foncier agricole** :

Dispositif	Contact mail à privilégier
Autorisations d'exploiter	aurelie.bounin@isere.gouv.fr
CDPENAF, autorisation d'urbanisme en zone agricole	ddt-cdpenaf38@isere.gouv.fr 06 07 36 30 78
Autre sujet sur le foncier agricole	ddt-sadr@isere.gouv.fr

Pour les aides **hors surfaciques (FEADER)** :

- envoyez vos dossiers de demande d'aide de demande de paiement par mail et par courrier
- recevez vos accusés de réception et vos réponses par mail

Soit sur la boîte partagée : ddt-sadr-pedr@isere.gouv.fr soit directement à la gestionnaire :

mesures	TO	Contact mail à privilégier	Tél si nécessaire
DJA - AITA	6.10	myriam.perrin@isere.gouv.fr	07 88 73 95 22
Pcae	4.11 4.21	camille.ricci@i-carre.net sandrine.chabert@isere.gouv.fr	07 85 63 98 89
	4.12 & 5.10	cecile.gallin-martel@isere.gouv.fr	
	4.13 ; 4.14 ; 4.15 ; 4.33 ; 4.34	melissa.rosso@isere.gouv.fr	
Certification bio Pastoralisme	3.10 7.61		

Pour **toute autre question ou demande** : écrire à ddt-sadr@isere.gouv.fr